

**Commune de Châteauneuf Val Saint Donat**  
**Alpes de Haute Provence**  
**Compte rendu conseil municipal du 04 Avril 2022**

**Présents** : Frédéric DRAC, Patrice BARTOLUCCI, Simon ESTUBIER, Pascal DUVET, Christine PAU, Donatien CONGY, Marie-Cornélie GAILLAND, Thierry FREUDO

**Absents représentés** : Elodie BUSLIG représentée par Christine PAU, Bernard DEFIEZ représenté par Frédéric DRAC

**Absents** : Sylvie VINAY, Adeline FIGUIERE

**Secrétaire de Séance** : Christine PAU

Le quorum étant atteint,

La séance est ouverte à 20h00 par Frédéric DRAC, Maire.

→ Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal :

→ Vote à l'unanimité

### **1. REMPLACEMENT DE DELEGUES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

A la suite de la mise en place du conseil municipal, la commission d'appel d'offres avait été constituée. Tenant compte de la démission de M. TCHERTCHIAN et du décès de Madame PERARD, il convient de nommer 2 nouveaux titulaires : Pascal DUVET et Patrice BARTOLUCCI sont nommés.

→ Vote à l'unanimité

### **2 ATTRIBUTION DES COUPES AFFOUAGERES ANNEE 2022**

Considérant le programme d'aménagement forestier des coupes pour les années 2015-2030 défini par l'ONF, que les coupes ont été attribuées en 2021, il est proposé de ne pas attribuer de coupes affouagères pour l'année 2022.

→ Vote à l'unanimité

### **3 O.N.F : APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIONS 2022**

Pour l'année 2022 le programme d'actions proposé par l'ONF est le suivant : Entretien du périmètre : débroussaillage manuel de la végétation – peinture des placards et liserés. Largeur de travail 1.2 m à 1.8 m sur une longueur de 0.30 km – Localisation : parcelle 17 ; et recherche de limites Parcelle 17 – Localisation : 470 ml ; pour un montant total de 1055.02 € HT.

→ Vote à l'unanimité

### **4. AFFECTATION DES RESULTATS**

L'affectation des résultats pour l'année 2021 est proposée comme suit :

- Budget principal :

La Section de Fonctionnement présentant un excédent de 128 092.56 Euros,  
La somme de 15 000 euros est reportée en section d'Investissement au 1068,  
et le solde, soit 113 092.56 euros,  
est reporté en section de Fonctionnement

La Section d'Investissement présentant un excédent de 28 933.44 Euros  
cette somme est reportée en Section d'Investissement.

- Budget Annexe eau & assainissement

La Section de Fonctionnement présentant un excédent de 34 918.79 Euros, cette somme est reportée en Section de Fonctionnement.

La Section d'Investissement présentant un excédent de 111 662.47 Euros cette somme est reportée en Section d'Investissement

→ Vote à l'unanimité

**5. VOTE DES TAUX FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR L'ANNEE 2022**

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et donc de les porter à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30.52 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.59 %.

→ Vote à l'unanimité

**6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF GENERAL ANNEE 2022**

Le budget primitif général de l'année 2022 est proposé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

\* Dépenses : 452 548.65 Euros

\* Recettes : 509 566.56 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

\* Dépenses : 73 189.80 Euros

\* Recettes : 78 344.20 Euros

→ Vote à l'unanimité

**7. VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT ANNEE 2022**

Le budget primitif annexe eau et assainissement de l'année 2022 est proposé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

\* Dépenses : 168 683.09 Euros

\* Recettes : 168 683.09 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

\* Dépenses : 115 286.80 Euros

\* Recettes : 182 088.42 Euros

→ Vote à l'unanimité

**Questions diverses** *néant*

La séance est levée à 20h15.

Fait le 07 avril 2022,

Le Maire,  
Frédéric DRAC

